

HAUTE-SAVOIE

Air

Les émissions des différents polluants en Haute-Savoie montrent des activités industrielles et agricoles plutôt mineures dans la pollution produite. Les quantités globales sont proportionnellement inférieures à la population résidente.

Avec la diminution des concentrations d'ozone en 2021, il n'y a dorénavant plus de dépassement réglementaire relatif à la protection de la santé. En revanche, la valeur pour la protection de la végétation et des écosystèmes est dépassée mais seulement 2 % de territoire est soumis à des niveaux d'ozone impactants.

La quasi-totalité de la population de la Haute-Savoie est concernée par un risque sanitaire en PM2,5 tandis que 73 % l'est pour le NO₂.

Pollution

Avec 18 journées en vigilance, la Haute-Savoie est, avec l'Isère et le Rhône, l'un des trois départements les plus touchés d'Auvergne Rhône-Alpes par des

vigilances pollution en 2021. Le nombre de journées est malgré tout en baisse sur les 10 dernières années. La Vallée de l'Arve reste le bassin d'air le plus touché du département, ayant subi des épisodes de particules désertiques et des épisodes de particules hivernaux liés à la combustion.

Climat

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments résidentiels et tertiaires représentent encore un quart des émissions de GES du territoire alors qu'elles sont en forte baisse depuis 2005.

Pollens (ambroisie)

La Haute-Savoie demeure peu touchée par l'ambroisie, même si sa présence y est maintenant ancrée, surtout à l'ouest. Le nombre de jours avec un risque allergique significatif (égal ou supérieur à 3 sur 5) approche les 30 jours sur une petite partie frontalière avec l'Ain, mais reste inférieur à 10 jours sur la plus grande partie de la région.



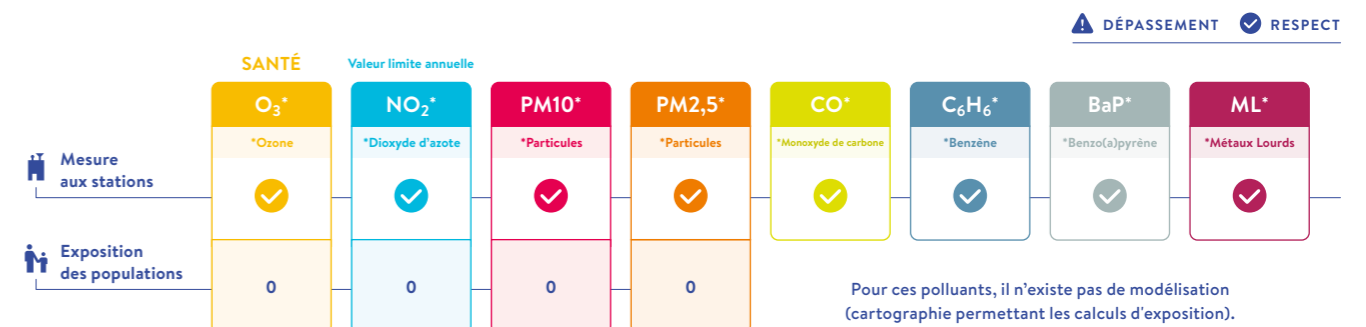
QUALITÉ DE L'AIR ET SITUATION RÉGLEMENTAIRE

La qualité de l'air s'améliore depuis 15 ans et le respect de la réglementation en vigueur est atteint sur de nombreux départements de la région. Néanmoins, cette réglementation est en cours de révision avec un projet de directive européenne qui sera soumis à consultation début 2023. Des seuils plus stricts devraient être appliqués dans les années à venir.

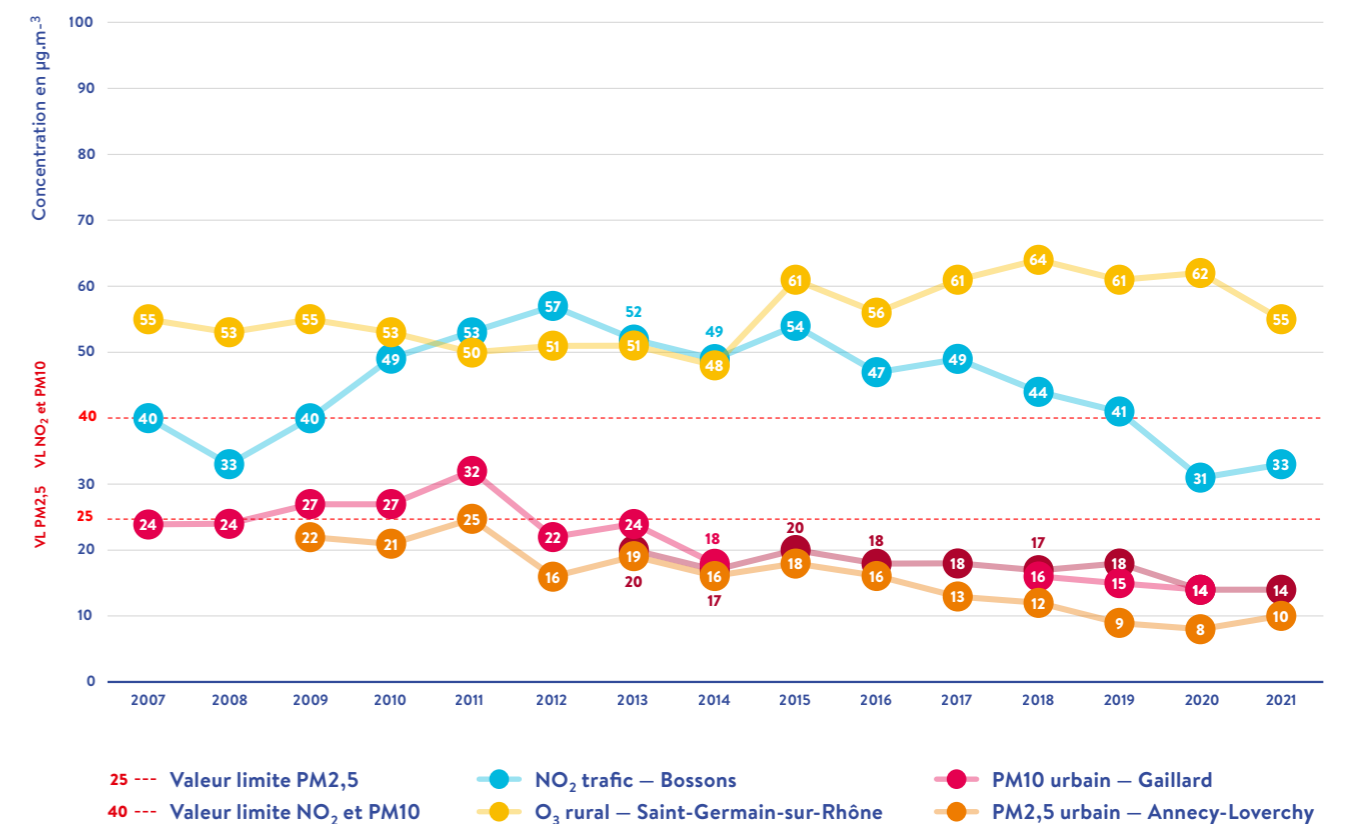
1. DÉPASSEMENTS RÉGLEMENTAIRES POUR LES PRINCIPAUX POLLUANTS

Aux stations de mesure et par modélisation (pour évaluer l'exposition des populations) en Haute-Savoie en 2021

Seul un dépassement mesuré par une station constitue un dépassement avéré entraînant la comptabilisation de la population exposée

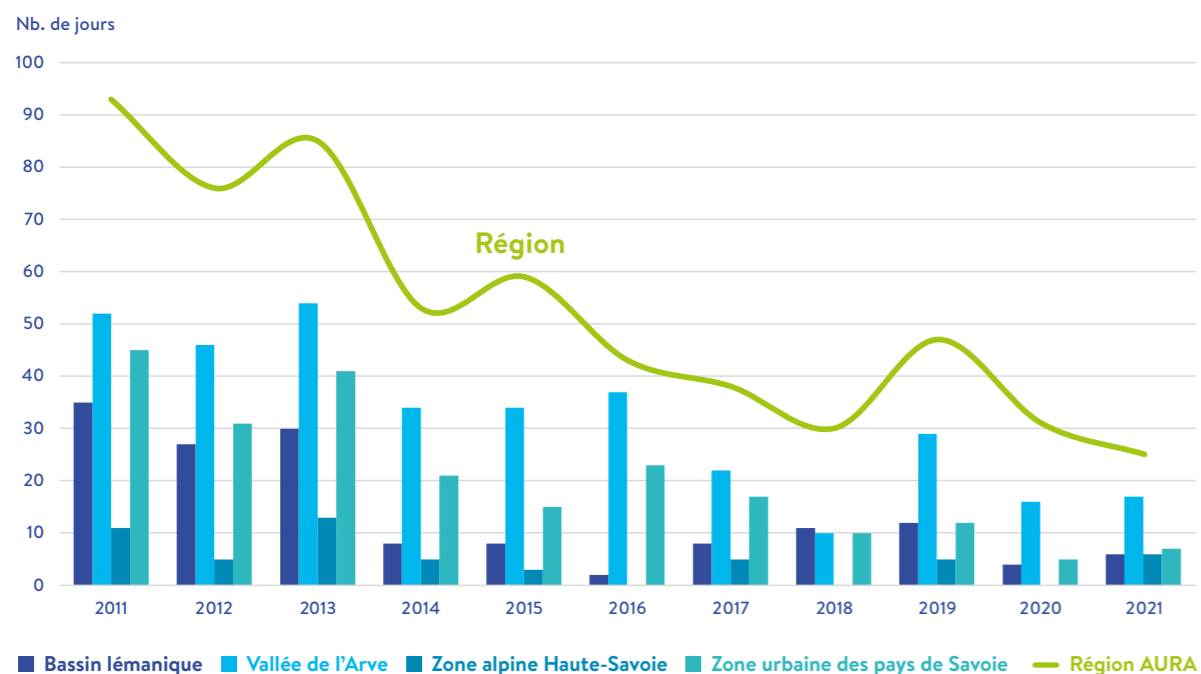


Stations de mesure représentatives du département de la Haute-Savoie (évolution des moyennes annuelles de 2007 à 2021)

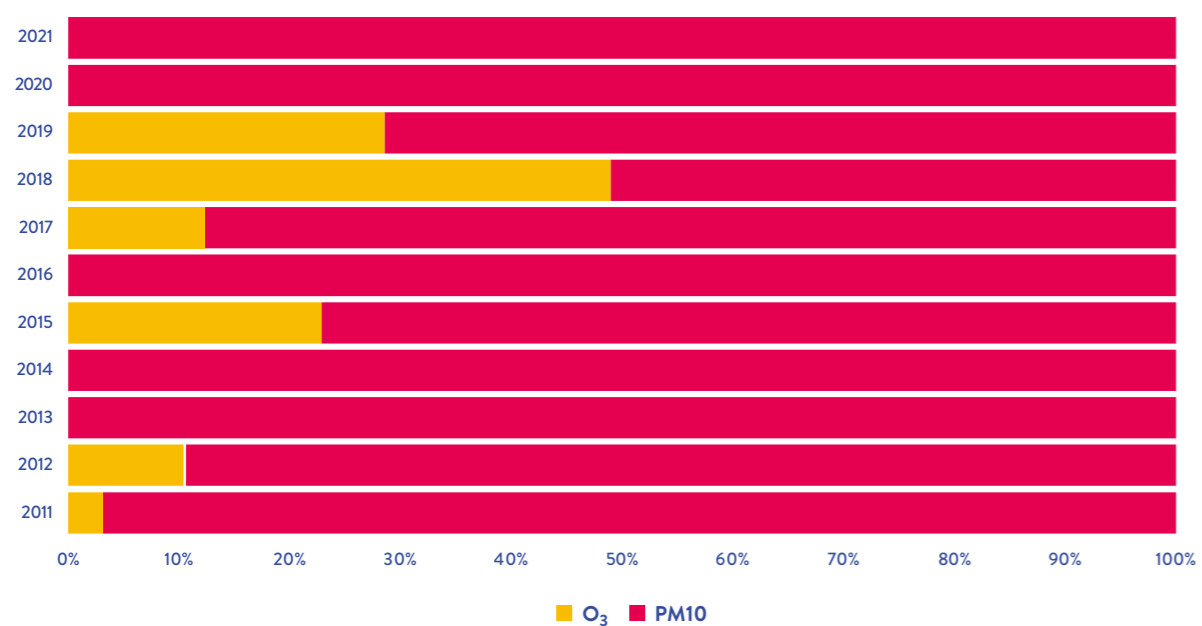


2. EXPOSITION DES POPULATIONS AUX PICS DE POLLUTION

Bilan des épisodes de pollution pour la Haute-Savoie : nombre de jours d'activation d'une vigilance de 2011 à 2021



Polluants responsables des vigilances pollution en Haute-Savoie de 2011 à 2021

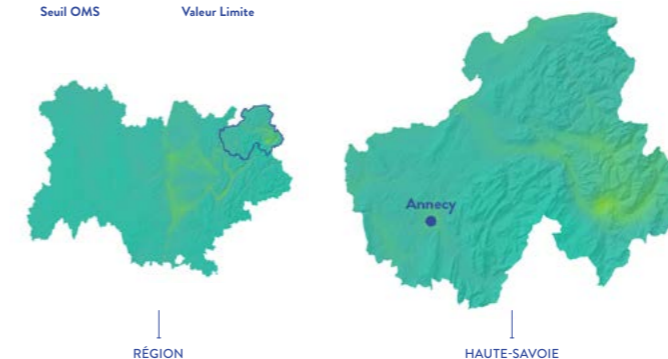


QUALITÉ DE L'AIR ET EFFETS SANITAIRES

La qualité de l'air reste un enjeu sanitaire majeur pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. En septembre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé a publié de nouvelles lignes directrices sanitaires pour les principaux polluants de l'air. Elles fixent un cap ambitieux pour mieux préserver la santé des populations.

1. EXPOSITION DES POPULATIONS À LA POLLUTION CHRONIQUE

Populations exposées à des dépassements des valeurs recommandées par l'OMS pour les trois polluants principaux en Haute-Savoie en 2021



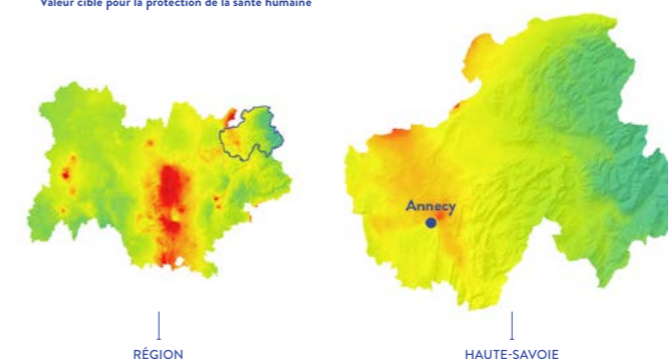
PM_{2,5}

Valeur recommandée OMS

RÉGION 7 802 000 hab.

HAUTE-SAVOIE 804 500 hab.

- CA du Grand Anancy 203 600 hab.
- PPA Vallée de l'Arve 154 700 hab.
- Agglomération franco-valdo-genevoise 419 400 hab.



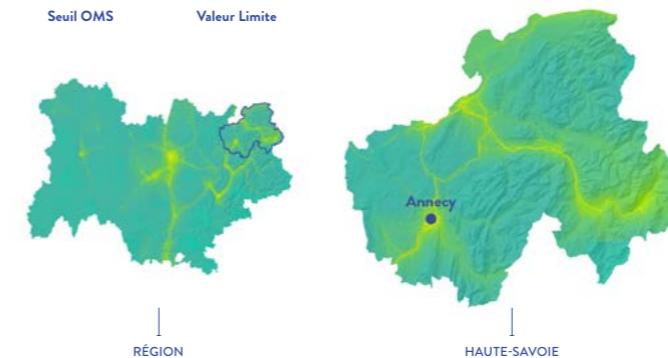
O₃

Valeur cible santé

RÉGION 477 200 hab.

HAUTE-SAVOIE 2 000 hab.

- CA du Grand Anancy 0 hab.
- PPA Vallée de l'Arve 0 hab.
- Agglomération franco-valdo-genevoise 45 300 hab.



NO₂

Valeur recommandée OMS

RÉGION 4 754 300 hab.

HAUTE-SAVOIE 593 200 hab.

- CA du Grand Anancy 165 700 hab.
- PPA Vallée de l'Arve 147 100 hab.
- Agglomération franco-valdo-genevoise 298 600 hab.



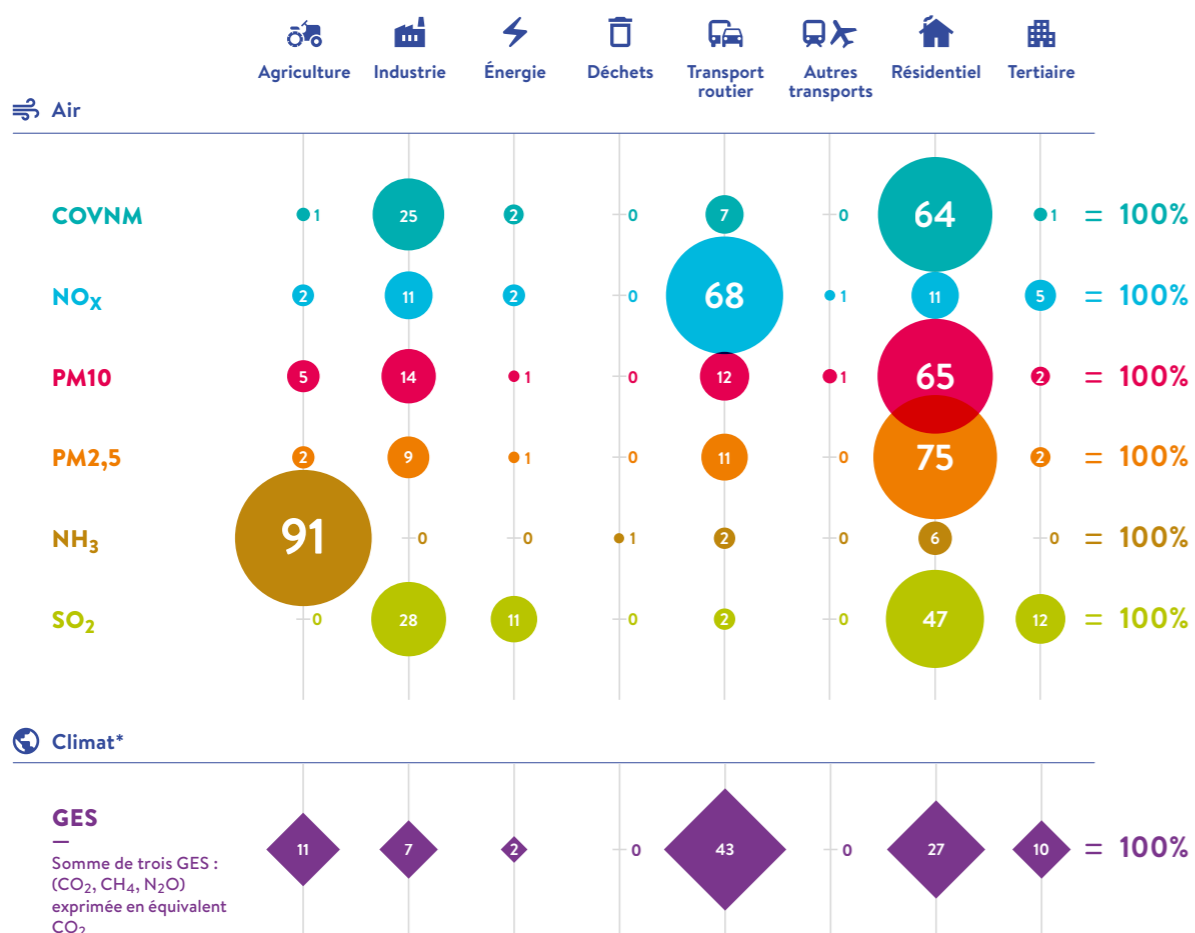
QUALITÉ DE L'AIR ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Polluants de l'air et gaz à effet de serre sont générés par les mêmes activités humaines : transport routier, activités agricoles, industrie et résidentiel. Les enjeux énergétiques sont indissociables de ceux du changement climatique et de la pollution de l'air. L'utilisation d'énergies fossiles entraîne des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre importantes. Une approche transversale air-climat-énergie est indispensable pour appréhender globalement les impacts des activités humaines sur notre environnement. Dans notre région, des objectifs ambitieux de réduction de nos émissions polluantes et des gaz à effet de serre sont promus par le Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

1. DES ACTIVITÉS HUMAINES À L'ORIGINE DE LA DÉGRADATION DE L'AIR ET DU CLIMAT

Contribution des différentes activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre (en %) en Haute-Savoie

Inventaire v2021 (Données 2019)



* Source : Observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE).

816 699 hab.

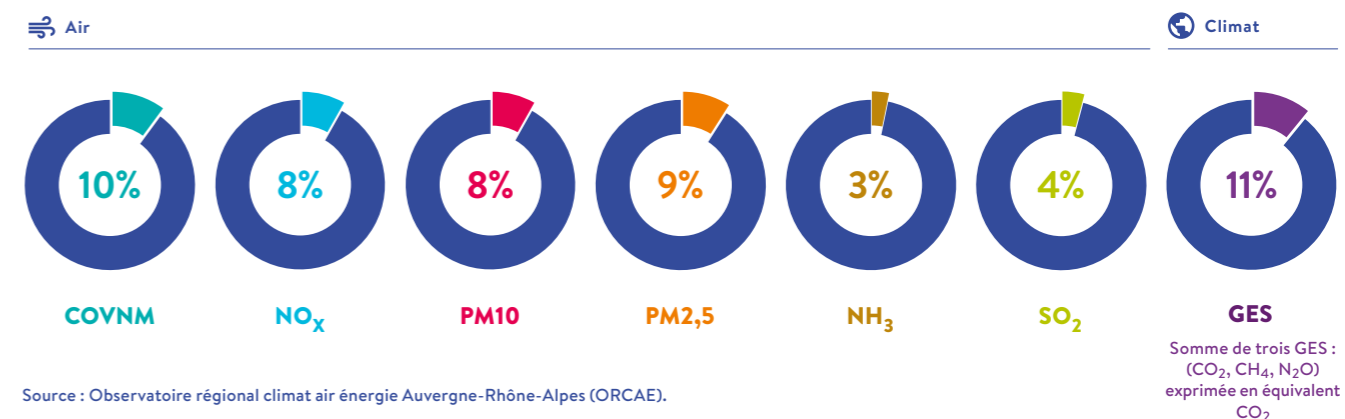
en Haute-Savoie
Source INSEE, population légale 2018
en vigueur au 1^{er} janvier 2021



10%
de la population régionale

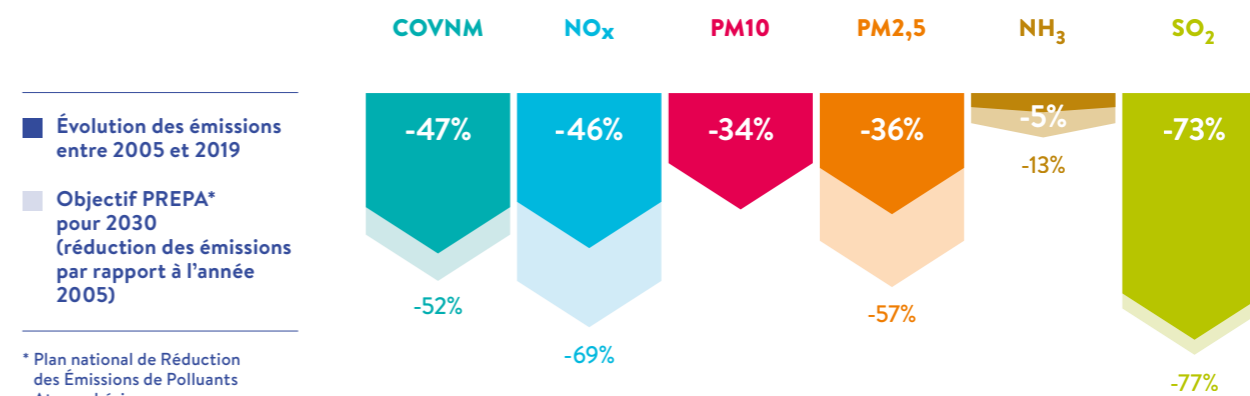
2. ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS ET OBJECTIFS À ATTEINDRE

Contribution de la Haute-Savoie dans les émissions régionales de chacun des polluants (2019)



Source : Observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE).

Les émissions de polluants de l'air depuis 2005 en Haute-Savoie



* Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques.

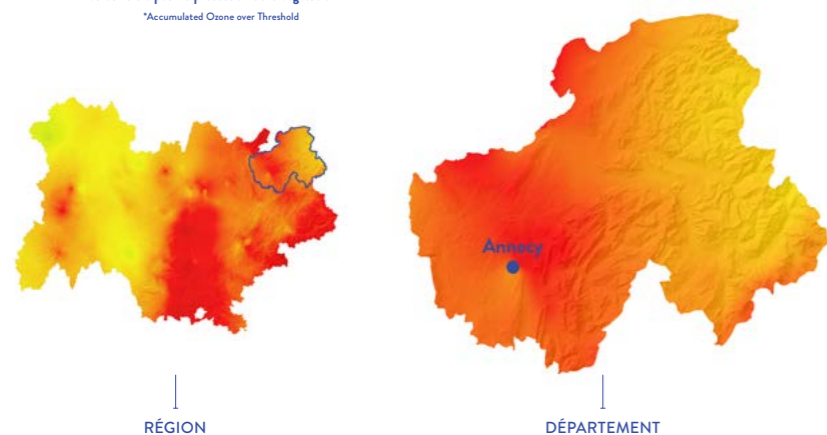


QUALITÉ DE L'AIR ET EFFETS SUR LA BIODIVERSITÉ

Une mauvaise qualité de l'air affecte les espèces végétales, les rendements agricoles et aggrave l'allergénicité des pollens. Le changement climatique tendra aussi à augmenter le risque lié à l'exposition aux pollens, notamment pour l'ambroisie, plante allergisante particulièrement problématique en Auvergne-Rhône-Alpes.

1. DES ESPACES NATURELS ET SURFACES AGRICOLES AFFECTÉS

Exposition de la végétation à l'ozone en Haute-Savoie en 2021

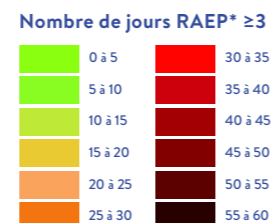
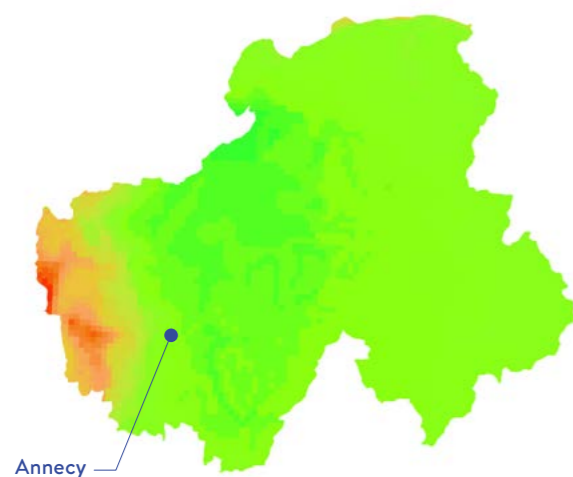


- 4 605 km²** Surface du département
- 4 215 km²** Surface de la zone écosystème dans le département
- 79 km²** Surface de la zone écosystème en dépassement dans le département
- 92%** Part de la zone écosystème dans le département
- 2%** Part de la zone écosystème en dépassement dans le département

* Une zone qualifiée d'écosystème correspond à la partie du territoire hors zone urbaine. Cela permet de caractériser les zones avec de la végétation (espaces naturels, cultures, etc.) pouvant être affectées par de la pollution à l'ozone.

2. ALLERGIES LIÉES AUX POLLENS : L'AMBROISIE, UN FLÉAU EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Modélisation du risque allergique lié à l'ambroisie en 2021 pour la Haute-Savoie



*Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens

La Haute-Savoie demeure peu touchée par l'ambroisie, même si sa présence y est maintenant ancrée, surtout à l'ouest. Le nombre de jours avec un risque allergique significatif (égal ou supérieur à 3 sur 5) approche les 30 jours sur une petite partie frontalière avec l'Ain, mais reste inférieur à 10 jours sur la plus grande partie de la région.

